



Mairie de LESCHES

MARNE et GONDOIRE
communauté d'agglomération

BULLETIN

Municipal

Juin 2020



Site officiel de la commune : www.mairie-lesches.fr

Le 26 mai 2020, soient 72 jours après le premier et unique tour des élections municipales, a eu lieu à huis clos et dans le respect des barrières sanitaires l'installation de la nouvelle équipe municipale.

Malgré le début du confinement, vous vous êtes mobilisés à plus de 52% pour venir élire les candidats de la liste « Agir pour le bien-vivre à Lesches ». Ce fort taux de participation témoigne de votre intérêt pour la vie locale et la démocratie municipale. A notre tour, nous vous remercions tous chaleureusement de nous accorder votre confiance.

Durant la période inédite que nous venons de traverser et que nous subissons encore, beaucoup ont donné sans compter de leur temps : le personnel des hôpitaux, des maisons de retraite, les livreurs, le personnel des magasins d'alimentation... Mais l'entraide et la solidarité se sont aussi organisées entre voisins.

L'association « Les bout's choux » a impulsé la fabrication de masques, distribués gratuitement aux Leschois bien avant que les services de l'Etat ne les fournissent aux collectivités. Certains se sont inquiétés des personnes âgées et leur ont apporté leur soutien. D'autres encore ont proposé leur aide spontanée dans la garde d'enfants non accueillis dans les écoles... Grâce à vous, Lesches prouve une fois encore son « bien-vivre ».

De son côté, la nature a rapidement repris ses droits en profitant de cette parenthèse sans voitures, sans avions, sans trains.... Dans un cadre exceptionnellement calme, nous avons pris le temps de nous promener, de découvrir ou redécouvrir notre village... et de profiter avec bonheur des oiseaux, qui chantaient à tue-tête en ce début de printemps très ensoleillé.

Cette période exceptionnelle est également source d'incertitudes au cours de laquelle il a fallu faire preuve d'imagination et de psychologie, mettre en place une nouvelle organisation des rapports familiaux avec le télétravail et l'école à distance.

Les élus de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire ont continué, durant cette période déstabilisante, à échanger et à se soutenir par visio conférence. Vous découvrirez dans ce premier bulletin de notre mandature, que malgré la crise, la municipalité a assuré la continuité du service public en privilégiant les contacts à distance. Les services techniques n'ont pas été interrompus et certains travaux programmés ont même pu se réaliser, peut-être parfois avec peu de retard. Les écoles, après un très gros travail d'organisation entre enseignants et municipalités, ont pu réouvrir et s'adaptent progressivement à chaque nouvelle directive gouvernementale.

Cette pandémie qui a bousculé tous les usages est un signal qui nous alerte sur notre façon de consommer, sur l'incidence de nos rythmes de vie sur le climat, l'environnement... Nous sommes, aujourd'hui plus que jamais, conscients que notre façon de vivre à un impact direct sur la planète et sur le futur de nos enfants. Alors, à nous de retrousser nos manches et d'être à la hauteur du défi qui est à venir !



Mairie de LESCHES

MARNE et GONDOIRE
communauté d'agglomération

Mise en place du nouveau Conseil Municipal

Mardi 26 mai 2020 à 19h,

il a été procédé à l'installation du nouveau Conseil Municipal au cours d'une séance à huis clos.

Ont été élus à l'unanimité dès le premier tour de scrutin :



Madame le Maire

Christine GIBERT



1er Adjoint

Alain KOLOPP

Délégué aux affaires communales



2ème Adjoint

Patrick DAVOURIE

Délégué à l'information, la communication,
les travaux et l'urbanisme



3ème Adjointe

Cathya KHETAL

Déléguée au tourisme, à l'animation,
la culture et le patrimoine

Les conseillers



Jean-François
BUFFETAUD



Valérie
COQUELLE



Laëtitia
CORTES



Mairie de LESCHES

MARNE et GONDOIRE
communauté d'agglomération



Dominique
DEFRESNE



Béatrice
FROMONT



Pauline
JACQUEMIN



Nicolas
LECLERE



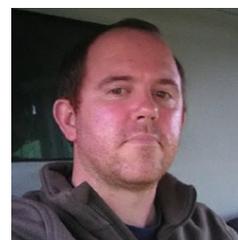
Lourdes LOPES
GONZALES



Marie-Laure
MAURY



Jean-François
THIBAUT



Simon
VALLEE

Informations municipales

Budget 2020

Le budget 2020 de la commune a été voté le 9 mars dernier et retrace les prévisions de recettes et de dépenses des sections de fonctionnement et d'investissement. Ces prévisions ont été faites de manière sincère et véritable.

Le budget de fonctionnement a été voté de manière à minimiser les dépenses, toujours dans un souci d'économie.

Le budget d'investissement a été voté avec reprise du résultat 2019 d'un montant de 322 440,11 euros.

Pour l'année 2020, les taux de référence communaux seront maintenus comme suit :

- Taxe d'habitation : 16,08%
- Taxe Foncière (bâti) : 31,60%
- Taxe Foncière (non bâti) : 74,82%

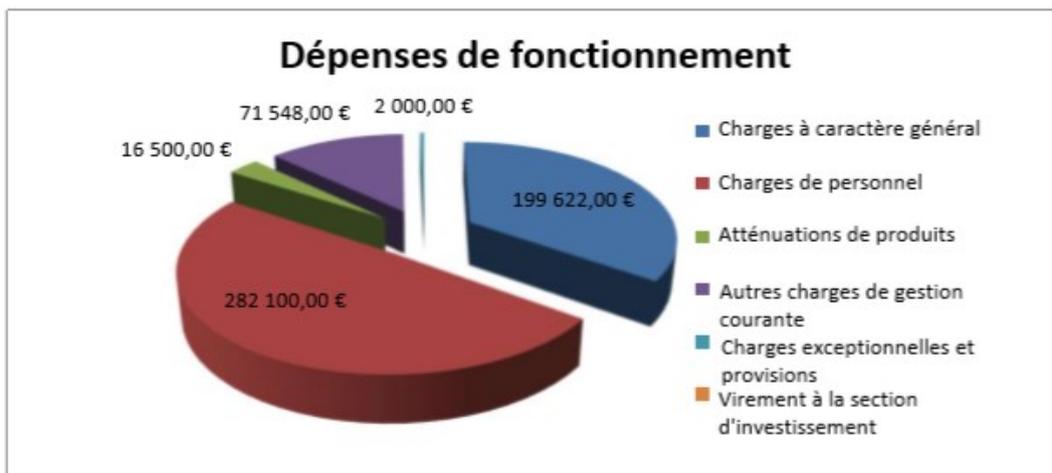


Mairie de LESCHES

MARNE et GONDOIRE
communauté d'agglomération

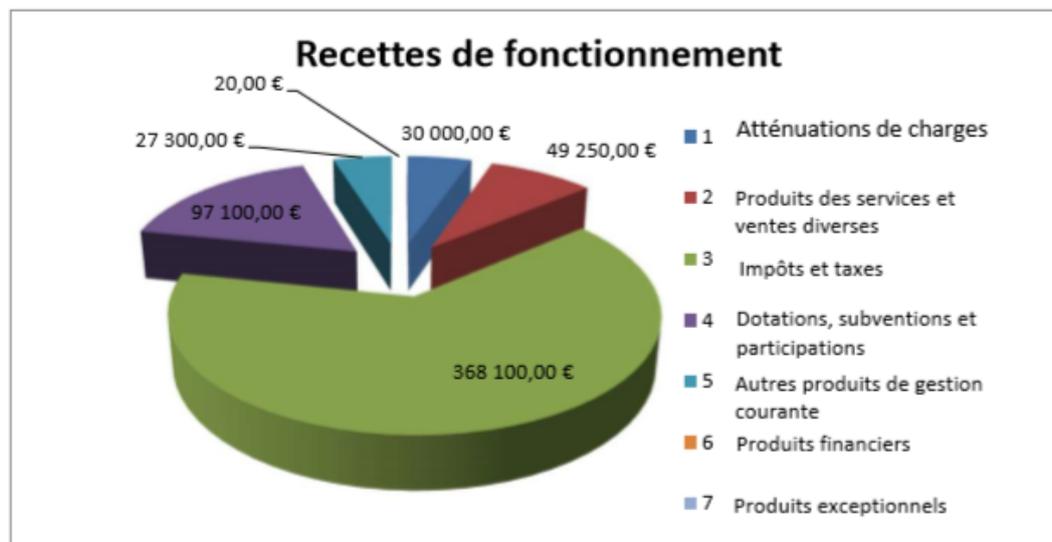
Section de fonctionnement - Dépenses

Chapitre	Libellé	BUDGET 2020
011	Charges à caractère général	199 622,00 €
012	Charges de personnel	282 100,00 €
014	Atténuations de produits	16 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	71 548,00 €
67 -68	Charges exceptionnelles et provisions	2 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	
TOTAL		571 770,00 €



Section de fonctionnement - Recettes

Chapitre	Libellé	BUDGET 2020
013	Atténuations de charges	30 000,00 €
70	Produits des services et ventes diverses	49 250,00 €
73	Impôts et taxes	368 100,00 €
74	Dotations, subventions et participations	97 100,00 €
75	Autres produits de gestion courante	27 300,00 €
76	Produits financiers	20,00 €
77	Produits exceptionnels	
TOTAL		571 770,00 €





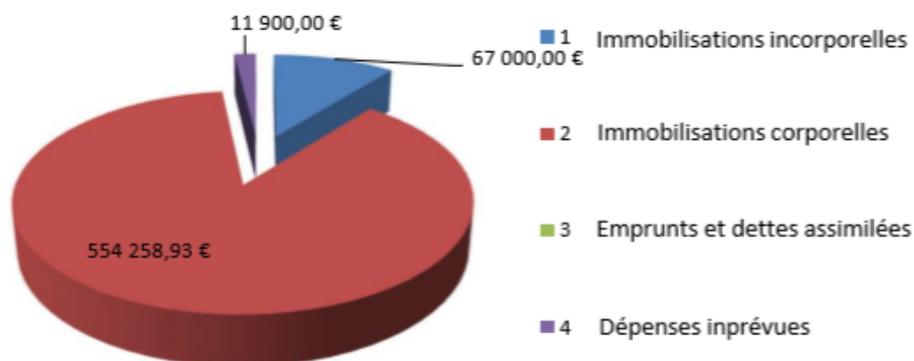
Mairie de LESCHES

MARNE et GONDOIRE
communauté d'agglomération

Section d'investissement - Dépenses

Chapitre	Libellé	BUDGET 2020
20	Immobilisations incorporelles	67 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	554 258,93 €
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Dépenses imprévues	11 900,00 €
TOTAL		633 158,93 €

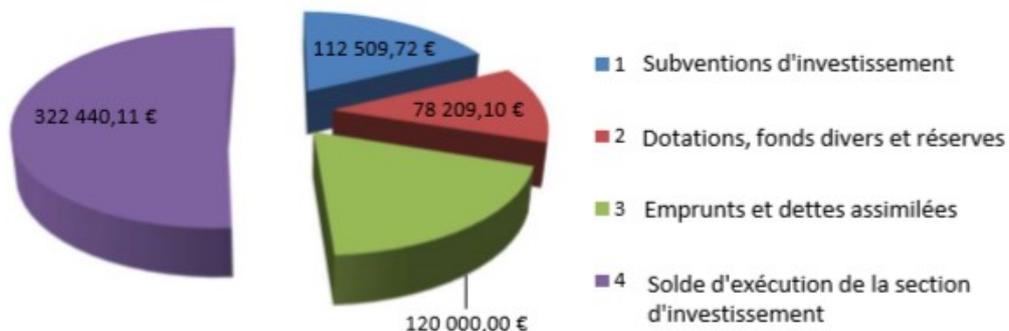
Dépenses d'investissement



Section d'investissement - Recettes

Chapitre	Libellé	BUDGET 2020
13	Subventions d'investissement	112 509,72 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	78 209,10 €
16	Emprunts et dettes assimilées	120 000,00 €
001	Solde d'exécution section d'investissement	322 440,11 €
TOTAL CUMULE		633 158,93 €

Recettes d'investissement





Mairie de LESCHES

MARNE et GONDOIRE
communauté d'agglomération

Eglise

Arrêté de fermeture et travaux envisagés.

Comme beaucoup ont pu le constater, l'église est actuellement fermée au public par un arrêté de fermeture. Une corniche intérieure a en effet commencé à s'effondrer, perdant des blocs sur les bancs situés en dessous. Nous avons par conséquent jugé dangereux d'y organiser des événements jusqu'à nouvel ordre.

Cet effondrement fait suite à de nombreuses fissures apparues au fil du temps à différents endroits de l'édifice. Ces fissures s'intensifient en suivant l'inclinaison toujours plus prononcée du clocher.

La surveillance de ces fissures par des « témoins » ayant révélé des déformations critiques, l'étude approfondie d'un architecte s'est avérée indispensable. Son expertise a mis en évidence la nécessité d'une intervention urgente pour sauvegarder l'édifice et garantir la sécurité de ses abords.

Techniquement, l'absence constatée de fondation a provoqué d'importants mouvements de structure. Ceux-ci ont conduit, entre-autre, au descellement d'une poutre porteuse, qui elle-même entraîne le clocher.

Des travaux de réhabilitation nécessaires vont donc débuter courant juin et s'échelonnent sur une période de deux ans.

La première étape sera, d'ici à fin juillet, la découpe et la dépose des fresques de l'église en deux endroits distincts afin de recevoir l'étalement de la poutre porteuse. Ensuite s'échelonneront la dépose du clocher, la stabilisation de l'église et enfin la reconstruction du clocher à l'identique.

Non sans conséquence sur notre budget, c'est à l'unanimité que votre conseil municipal (ancien et nouveau) a décidé cette restauration de grande ampleur pour la sauvegarde de notre patrimoine bâti.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement de ces travaux.

Secrétariat de mairie

Départ en retraite de Chantal Beaujean et arrivée d'Aurélia Devaud

Après 27 années de bons et loyaux services, Chantal Beaujean profite à présent d'une retraite bien méritée. Bien connue des Leschois, Chantal a officié pour notre commune de 1993 à mars 2020. Durant cette période, elle a eu l'occasion de travailler sous la direction de différents Maires et Conseillers Municipaux. Tous reconnaissent en elle un professionnalisme certain et ont apprécié son efficacité.

Depuis le 30 mars 2020, c'est Aurélia Devaud que l'on retrouve à l'accueil de la mairie. Aurélia arrive de la commune de Vaires sur Marne où elle occupait déjà un poste similaire. Le temps d'adaptation nécessaire à sa prise de fonction n'en a été que plus court. Nous lui souhaitons de tout cœur la bienvenue à Lesches, et comptons sur elle pour de nombreuses années de fructueuse collaboration.





Mairie de LESCHES

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

Crise sanitaire et Ecole maternelle

Après une période de confinement de plusieurs semaines, en concertation avec les enseignantes, les Agents territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) et les agents communaux, nous avons opté pour une ouverture partielle le 25 mai: une classe pouvant accueillir 7 enfants de parents « prioritaires » de la petite section à la grande section a été ouverte.

Plusieurs réunions ont été nécessaires pour mettre en place les mesures complexes d'organisation de la réouverture de l'école maternelle en toute sécurité. Par exemple, la complexité du protocole sanitaire, véritable cohorte de contraintes, ne nous a pas permis de rouvrir les services périscolaires de garderie et de cantine. Les enfants sont donc accueillis par l'enseignante de 8h40 à 16h50, avec une pause méridienne pendant laquelle ils mangent le repas pique-nique fourni par les parents.

La continuité pédagogique sous forme d'école à distance, mise en place de façon exemplaire par les enseignantes depuis le confinement, est assurée pour les enfants restant à la maison. Il en est de même pour les écoliers du primaire qui ont pu retrouver, pour certains, le chemin de l'école de Jablines, depuis le 4 juin.

Nous espérons qu'en septembre, nous pourrions retrouver tous les enfants au sein des écoles mais il est probable que le virus ne sera pas éradiqué et qu'il faudra apprendre à vivre avec des mesures « barrière ».

Travaux récemment réalisés

Recherche et remplacement des conduites de plomb dans la cour de la mairie



Remplacement des tapis de jeux dans la cour de l'école maternelle



Nivellement et engazonnement du terrain de l'ex château d'eau



Mairie de LESCHES

MARNE et GONDOIRE
communauté d'agglomération

Hommage à la présidente du RPI

Denise Faloise nous a quittés le 12 mars dernier après de longs mois d'un combat contre la maladie. Elle fut adjointe au maire de Jablines et Présidente du Syndicat Intercommunal pour le regroupement pédagogique de Lesches-Jablines (appelé RPI) pendant de nombreuses années.

La crise sanitaire ne nous a pas permis de lui rendre hommage lors de ses obsèques, mais nous lui sommes profondément reconnaissants de son engagement exemplaire envers le milieu enseignant, les enfants et leur famille.

Remerciements

« Après avoir confectionné près de 450 masques (dont 40 pour le MAS de Montigny et 40 pour les collégiens d'Esbyly), il est temps pour nous de faire des remerciements. Tout d'abord, nous voudrions remercier nos couturiers et couturières sans qui rien n'aurait été possible.

**Un grand merci à JOSIANE KOLOPP,
CARMEN LEPOULAIN, FRANCOIS
VERGNOLLE DE CHANTAL, LINETTE
ROBQUIN, EMELINE et SOPHIE.**

**Vous avez été au top, encore un grand
MERCI.**



Merci également à Mr Jean Marie Jacquemin qui, avec ses indemnités de Maire, nous a permis d'acheter tout le matériel dont nous avons eu besoin (fils, élastiques, tissus...)
Merci aussi à la mairie, Mme Gibert et ses conseillers, pour nous avoir soutenus dès le début et permis de faire la distribution des masques en toute sécurité.

Pour finir, MERCI A VOUS, habitants de notre si beau village. Merci de nous avoir fait confiance. Les dons que nous avons reçus de votre part seront **intégralement reversés** à l'école de LESCHES pour participation à la remise en état des tapis de jeux dans la cour de l'école.

Nous espérons vous revoir pour de nouvelles aventures et dans de meilleures circonstances. »

A très bientôt
Valérie, Céline et Caroline
L'équipe BDC

Civisme

Règles de bonne conduite en forêt

Les chiens doivent être tenus en laisse.

Nos animaux de compagnie peuvent, en cette période de nidification et de mise bas, représenter un danger pour la faune sauvage.

N'empruntez que les chemins communaux.

Des panneaux vous les renseignent, des plans sont à votre disposition en mairie ainsi que sur le site de la mairie.

Ne jetez pas vos déchets sur l'espace public.

De nombreuses poubelles sont installées sur le territoire communal.



Mairie de LESCHES

MARNE et GONDOIRE
communauté d'agglomération

Respect de votre voisinage

Par défaut d'information ou tout simplement par inadvertance, certaines personnes ne respectent pas encore l'arrêté préfectoral 19ARS41SE du 23 septembre 2019. Celui-ci stipule, entre autre, que l'ensemble des travaux pouvant porter atteinte à la tranquillité du voisinage, est autorisé uniquement :

- Les jours ouvrés de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- Les samedis de **9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00**
- Les dimanches et jours fériés de **10h00 à 12h00**

Merci de respecter ces horaires

Entretien des trottoirs

Lors de notre dernier Flash info, nous vous avons rappelé que l'entretien des trottoirs est sous la responsabilité des riverains

Un grand merci aux habitants

qui par ces menus travaux de désherbage participent à rendre notre village toujours plus agréable à vivre.

En images...

Cérémonie du 8 mai

Un anniversaire particulier dans une période inédite de confinement généralisé. Afin de respecter au mieux les restrictions sanitaires imposées pour combattre le corona virus, seuls deux élus se sont retrouvés devant le monument aux morts pour déposer les gerbes de fleurs et rendre hommage à nos Leschois morts pour la France.





Mairie de LESCHES

MARNE et GONDOIRE
communauté d'agglomération

Manger Bio & Local

Mardi 2 juin, nous avons accueilli pour la première fois M Eddie Vray, maraîcher bio.

Merci pour l'accueil que vous lui avez réservé.

De toute évidence, il ne s'attendait pas à une telle affluence...qu'il n'a pu satisfaire lors de ce 1er rendez-vous.

Promis, il sera plus achalandé dès le mardi 9 juin



En complément, seront présents :

l'apiculteur du « Marais du refuge » dès le 9 juin
le Kéfir de Jablines le 23 juin



Un petit aperçu de l'installation du
Conseil Municipal



Mairie de LESCHES

MARNE et GONDOIRE
communauté d'agglomération

Infos pratiques

Ouverture de la Mairie

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19, à compter du 8 juin 2020 la mairie sera ouverte au public pour toutes les demandes qui ne peuvent être traitées par mail ou par téléphone :

- le mardi de 14h00 à 16h00
- le vendredi de 10h00 à 12h00

Port du masque obligatoire

La vente des sacs des déchets verts se fera pendant ces horaires.

Réouverture de l'Île de Loisirs

L'accès au parc de l'Île de loisirs de Jablines-Annet est effectif et gratuit depuis le mardi 2 juin.

Sans contre ordre gouvernemental, il deviendra payant à partir du 22 juin avec l'ouverture de la baignade.

Les cartes d'accès pour les Leschois (es) seront disponibles en mairie dès cette date.

La Mission Locale aide les jeunes

La période n'est pas propice à la sérénité, notamment pour les plus jeunes. Décrocheurs scolaires ou jeunes diplômés à la recherche d'une solution pour la rentrée, la Mission Locale se mobilise pour venir en aide aux jeunes entre 16 et 25 ans.

Que ce soit pour la recherche d'un emploi, d'une formation, la validation ou la définition d'un projet ou des questions sur la vie quotidienne, la Mission Locale met à disposition une équipe de professionnels pour conseiller et accompagner ses bénéficiaires dans leurs démarches. L'objectif principal est de trouver des solutions adaptées à chaque situation pour entrer progressivement dans la vie active.

La Mission Locale offre de nombreux services : des ateliers collectifs sur la recherche d'emploi, la simulation d'entretien, l'image de soi, la création de CV, des accompagnements personnalisés comme la Garantie Jeunes, le Défi 40 ou encore la Mobilité Internationale.

Un espace numérique est à disposition pour consulter et postuler aux dernières offres d'emploi, créer ou modifier votre CV et lettre de motivation, des actions de prévention et d'informations, aide à l'ouverture de droits et d'accès aux soins, information et accompagnement vers l'accès au logement, aide à la gestion budgétaire...

Renseignements auprès de :

Mission Locale des Boucles de la Marne
1 passage des Ecoles
77400 Lagny-sur-Marne
Tél : 01.60.07.34.97



Mairie de LESCHES

MARNE et GONDOIRE
communauté d'agglomération

Déclaration de revenus

Vous avez jusqu'au 11 juin 2020 minuit pour faire votre déclaration sur internet en allant sur :

Service-Public.fr

Toutefois, si ce moyen ne vous convient pas, la version papier peut s'obtenir en appelant le Service des Impôts de Lagny-sur-Marne au **01 60 07 87 00**

Vous aurez dans ce cas jusqu'au 12 juin 2020 minuit pour la déposer.

Etat Civil

Naissances

Pablo SELLES le 18/12/2019

Colette VELJANOSKI le 21/04/2020

Mariage

Anaïs WAUTIER et Yoann REBAINE le 13/07/2019

Décès

Hervé MOULIN le 10/09/2019

Sandrine FOURIER le 19/01/2020

Fernando DA SILVA GRACA le 04/04/2020

Guillaume DECOURBE le 23/05/2020

Numéros Utiles

SAMU: 15	MAIRIE de Lesches: 01 60 43 81 98
POLICE : 17	ECOLE de Lesches : 01 60 43 88 50
POMPIERS : 18	MAIRIE de Jablines : 01 60 43 81 16
SOS MEDECINS Meaux : 36 24	ECOLE de Jablines : 01 60 43 87 52
SOS MEDECINS Serris : 0825 56 77 00	GENDARMERIE d'Esblly: 01 60 04 20 43
HOPITAL de Meaux : 01 64 36 38 38	POSTE d'Esblly ou Coupvray : 36 31
HOPITAL DE M.L.V : 01 64 77 64 77	DECHETTERIE : 01 60 36 16 28
Urgence Sécurité GAZ : 0800 47 33 33	PREFECTURE de Melun : 01 64 14 72 76
DEPANNAGE EDF : 09 69 32 15 15	S/PREFECTURE de Torcy: 01 60 95 59 77

Comité de rédaction: Rédactrice en chef : Christine Gibert
Ont participé à ce bulletin : Patrick Davourie, Alain Kolopp Photos : Christine Gibert.
Création : Patrick Davourie

Imprimé par nos soins sur papier recyclé-Dépôt légal de la publication mai 2019